

ASC MULHOUSE RIEDISHEIM CANOE KAYAK

PROPOSITION DE MECENAT ET SPONSORING



Sport



Formation



Compétition

Détente



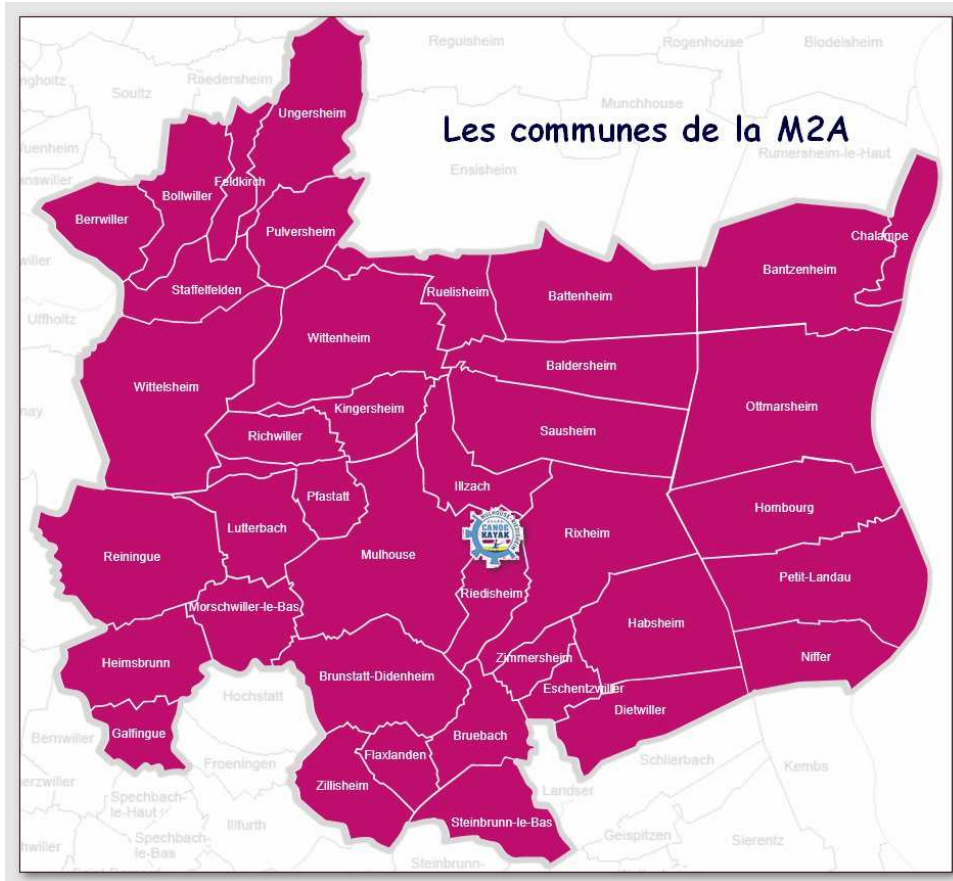
Loisirs



Nature



Le club de Canoë Kayak au coeur de M2A



DOSSIER DE PRESENTATION

En devenant sponsor de notre Club, vous soutiendrez les Valeurs d'un Club de Sport de Plein Air & Nature, respectueux de l'environnement et soucieux de faire partager son expérience par des formations et programmes d'entraînements adaptés, afin que l'expérience sportive soit bénéfique et plaisante pour tous et à tout âge, de la Compétition au Loisir, de la Détente à l'Ecole de Pagaie.

Ce dossier vous permettra de nous découvrir, de peut-être mieux nous connaître et surtout de découvrir nos ambitions, nos objectifs pour le Club et ainsi décider de quelles façons vous pourrez nous soutenir.

Avec votre soutien, nous progresserons encore, de futurs Champions sont dans l'attente, notre Section Loisirs se développe toujours, et l'Ecole de Pagaie a les yeux rivés sur l'avenir.

Nous sommes à votre disposition pour toutes demandes d'informations. Nous vous remercions d'avance de prendre le temps de nous lire. N'hésitez pas à nous contacter et pourquoi pas, de venir nous rencontrer 2 heures, dont 1h consacrée à la découverte sur l'eau de notre sport, et partager en immersion notre passion.

Albert MAYER
Président de l'ASCMR Canoë-Kayak



SOMMAIRE

1. **PRESENTATION DU CLUB** (pages 4-5)
 - 1.1. Son histoire
 - 1.2. Sa spécialité : La Course en Ligne
 - 1.3. Une école de formation labellisée
 - 1.4. Un Club classé dans les 20 meilleurs de France
 - 1.5. Les Jeux Olympiques
 - 1.6. La section Loisirs
2. **Notre projet** (page 6)
 - 2.1. Un projet de nouvelle base
 - 2.2. Un projet sportif
3. **Une structure associative et bénévole** (page 7)
4. **Devenir SPONSORS** du Club ASCMR Canoë Kayak (page 8)
5. **Conditions** de mise en place (page 8)
6. **Propositions d'investissement** (page 9)
7. **Lexique** (page 10)
8. **Nos partenaires actuels** (page 11)

DOSSIER_SPONSORING_MECENAT_V3-
V20170913

www.ascmr-canoë-kayak-mulhouse.fr



Page 3 sur 11

Dernière MàJ 13/09/2017

1) PRESENTATION DU CLUB

1.1/ Son histoire

- Le 1^{er} Club de canoë à Mulhouse était le Canoë Club de France, section de Mulhouse créé en 1928.
- Le Club actuel a été créé par M. BLEB qui a déposé les statuts du Club le 28 Décembre 1945.
- La base est installée à Riedisheim depuis son origine, et notre nouvelle base sera opérationnelle d'ici fin 2017
- Le Club se compose d'une «Section Compétition», d'une «Ecole de Pagaie» et d'une «Section Loisirs».
- Vous trouverez son historique sur son site www.ascmr-Canoë-kayak-mulhouse.fr.

1.2/ Sa spécialité : La Course en Ligne

- Notre Club est affilié à la Fédération Française de Canoë Kayak –FFCK– qui propose différentes disciplines en eaux calmes et en eaux vives.
- Notre Club est spécialisé dans les épreuves de course en ligne en eaux calmes, dont les différentes disciplines sont :
 - **le sprint** : sur des distances de 200m, 500m ou 1000m selon les catégories de compétiteurs. Les courses se font en ligne droite, chaque bateau dans un couloir avec un départ donné par un starter
 - **Le fond** : sur des distances de 1000m, 2000m ou 5000m selon la catégorie de compétiteurs. Les compétiteurs partent en peloton et parcourent la distance en boucle.
 - **Le marathon** : sur des distances de 15 à 30km selon la catégorie de compétiteurs. C'est une discipline spécifique où les compétiteurs parcourent plusieurs fois une boucle et doivent à chaque passage sortir de l'eau, porter leur bateau et courir sur une distance de 150 à 200m.



1.3/ Une école de formation labellisée

- L'école de pagaie permet aux licenciés, dès 8 ans sachant nager et sans limite d'âge, d'acquérir les bases du canoë-kayak et de progresser rapidement en suivant les objectifs des niveaux des «pagaies couleur».
- L'école les forme et les prépare à la compétition.



1.4/ Un Club classé dans les 20 meilleurs Clubs de France

- Chaque année, les compétiteurs du Club remportent des titres et des places d'honneur lors des différentes compétitions régionales, inter-régionales et nationales.
- Chaque année, des compétiteurs sont sélectionnés en équipe de France et participent à des compétitions européennes ou mondiales.

1.5/ 7 sélectionnés et 9 participations aux JO



1.6/ La section loisirs

- Le canoë et le kayak se pratiquent aussi en « loisirs détente» ou «loisirs sportif». La section de notre Club est très active.
- Au fil de l'année, elle propose à ses membres, licenciés FFCK*, des entrainements en bateau, des séances de piscine et de gymnastique d'entretien, des sorties sur différents cours d'eau en France et à l'étranger.
- Tous les deux ans, des membres vont à Venise participer à la «Vogalonga», une course de 32 km à travers la lagune vénitienne.



2) Notre projet

2.1/ Le Nouveau Club, la Nouvelle Base Nautique

- Un projet d'envergure mené à bien avec le soutien des élus locaux comme M. BOCKEL, M. ROTTNER, M. BECHT, M. BUX, M. NEMETT (et bien d'autres personnes) et porté par notre expérience, l'adhésion et l'enthousiasme de nos membres.
- En 2017, ce projet « d'il y a 30 ans » se concrétisera et notre Nouvelle Base Nautique verra le jour.
- Nouveaux locaux, accueil, salle de sport, vestiaires, tout pour un environnement propice pour l'entraînement et la motivation de nos licenciés. Et aussi pour tous nos bateaux, qui nous supportent au quotidien, un Club où ils seront bien abrités.

2.2/ Un projet de développement

- En parallèle de la construction de notre nouvelle base nautique, nous développons un projet 2017-2022-2027 en y intégrant Paris 2024
- Ce projet a 6 axes de travail, avec l'intégration du « mécénat – sponsoring » dans le chapitre 4



2.3/ Un projet sportif

- **Former et faire progresser les athlètes** du Club par la formation et l'entraînement.
- **Former des entraîneurs et des juges** pour encadrer les entraînements et les compétitions.
- **Maintenir et développer le sport de haut niveau** avec le développement d'une section sport/étude spécialité canoë-kayak.
- **Développer les projets péri-éducatifs** : en partenariat avec l'Education Nationale et des collèges et lycées de la M2A, faire découvrir aux collégiens et lycéens le canoë et le kayak par des cycles spécifiques lors des cours de sport.
- **Développer la pratique Féminine du canoë-kayak** : l'animation « le Club au Féminin » est en place depuis Mai 2015. Cette animation a pour but de définir les moyens et conditions nécessaires à un plus grand accès à la gente Féminine au Club et à notre sport. De par leurs propositions et conseils, elles participent depuis toujours à la bonne intégration des plus jeunes.
- **Favoriser la pratique de notre sport par les personnes handicapées** : le projet de nouvelle base nautique permettra la pratique du canoë-kayak par les personnes handicapées sensorielles ou physiques. Le Club sera en accord avec les objectifs de la FFCK qui promeut la compétition handi-kayak.
- **Développer le sport Santé** : pratiquer le canoë kayak en sport santé pour allier bienfaits du sport, sport de plein air et environnement naturel.
- Et les **JO de PARIS 2024** en Etoile Polaire, un objectif que nous mettons en place actuellement



3) Une structure associative et bénévole

Pour fonctionner, le Club s'appuie

- sur une structure de bénévoles et un cadre-entraîneur salarié.
- Sur des financements venant :
 - des licences
 - des subventions des organismes publics
 - des animations « Club » telles que les animations « été », les tournois, les animations péri-éducatives, l'organisation de compétitions
 - des dons

3.1) **Comité Directeur** (en 09/2017) tous les membres sont bénévoles

Président	MAYER Albert
Vice-Président	GAUME Francis
Secrétaire	ALBERTS Edith
Secrétaire adj.	BALLARD Laurence
Trésorier	BONNOT Bernard
Resp. Section Loisirs	SEMBACH Jean-Marie
Resp. Matériel compétition	EYFRIED Philippe
Président CDCK 68*	MAURER Guy
Resp. Mat. hors compétition	PALUMBO David
Communication	GAUME Francis
Autres membres	WIATTE Christian WENGENROTH Serge SCHWEBLEN Christine MAYER Joanne HAGENBACH Vincent

3.2) **Encadrement**

Cadre Entraîneur	MAYER Geoffrey	Salarié
Assistantes Entraîneur	Sophie HABY Joanne MAYER Vincent HAGENBACH	
Suivi du haut-niveau	MAYER Sébastien	détaché par la M2A*
Suivi Sénior	RICHARD Thierry	

3.3) **160 Licenciés** (sept 2017) et 400 licences temporaires (formation, animation été)



4) Devenir SPONSOR du Club ASCMR Canoë Kayak

Le Club de l'ASCMR Canoë-Kayak vous propose de devenir partenaire en tant que sponsor ou mécène.

Par ce choix, vous soutiendrez notre Club aux valeurs sportives bien ancrées dans la vie de la région, associées aux valeurs de respect de la nature et de l'environnement.

Votre soutien est partiellement déductible du chiffre d'affaire ou des revenus de votre société, ou de votre déclaration de revenus de l'année en cours pour un particulier, selon les modalités fixées par les règles fiscales en vigueur au moment de votre soutien.

Notre Club vous propose différents choix, nos priorités sont soulignées.

1. Investir dans du matériel sportif :

- achat de bateaux de compétition : Kayak ou Canoë monoplace, biplace ou 4 places
- achat de bateaux pour l'école de pagaie
- achat d'accessoires : pagaies, gilets de sécurité, casques, etc.
- achat de bateaux pour la section « loisirs »
- achat de matériel pour la préparation physique : machines à pagayer, tapis de course, etc.
- achat de moteurs pour les bateaux d'accompagnement des entraînements
- achat de tenues vestimentaires

2. Investir dans la formation

- Formation de juges pour les compétitions
- Formation d'entraîneurs

3. Investir dans du matériel de « logistique »

- Achat d'un véhicule pour transporter les compétiteurs
- Achat de matériel pour le rangement des bateaux
- Achat d'un ponton adapté aux handicapés
- Maintenance des remorques
- Passage des permis «remorques» et «bateau à moteur»

4. Investir dans le matériel « mobilier »

- Achat de matériel informatique
- Achat de mobilier pour les nouveaux locaux

5. Investir dans l'organisation d'une compétition ou d'un événement

- Chaque année, notre Club organise des compétitions régionales ou inter-régionales.
- L'Inter-région Est inclut les régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, Auvergne, PACA, Corse et Nouvelle-Calédonie.



5) Conditions de mise en place de sponsoring ou du mécénat

- Vous définissez l'enveloppe que vous souhaitez investir dans notre Club (montant versé ponctuellement ou sur plusieurs années, etc...).
- Vous définissez avec le Club l'objet de votre aide, dans les choix proposés au chapitre 4.

Ce que cela vous apportera :

- Une réduction d'impôts selon les modalités fixées par les règles fiscales en vigueur au moment de votre soutien.
- Une communication gérée par le Club, et selon le niveau de votre soutien, un ou plusieurs affichages seront possibles :
 - Logo et lien vers votre site sur notre site internet
 - Logo dans les locaux de la nouvelle base
 - Logo sur le matériel
 - Affichage lors des compétitions
 - ...

6) Exemples d'investissement

Nous pourrions discuter des couts lors d'un entretien

Produit	Composition
Jeux de maillots «Club»	50 maillots Homme ou Femme
Jeux de Vestes «Club»	50 vestes Homme ou Femme
Kayak entraînement	Bateau monoplace pour la formation des jeunes
Kayak K2	Bateau biplace
Kayak K4	Bateau 4 places
Encart 150x100 pixels sur notre site internet	Logo, présentation et lien vers votre site
Encart sur notre prochain véhicule	Logo et site Internet
Matériel Bureautique	PC Portables
	Disque dur externe DDR Aiport Time capsule (3To)
	Imprimante HP multifonctions (laser jet)
Différents matériels de conditions physiques	



* Lexique par ordre alphabétique

Sigle	Descriptif	Commentaires
ASCMR	Ass. Sportive des Cheminots de Mulhouse Riedisheim	
CK	Canoë-Kayak	
CDCK 68	Comité Départemental Canoë-Kayak Haut-Rhin	
FFCK	Fédération Française de Canoë-Kayak	www.ffck.org
M2A	Mulhouse Alsace Agglomération	www.mulhouse-alsace.fr

NOS PARTENAIRES ACTUELS

